

En bref, la réhab c'est :

LE RÉTABLISSEMENT

notre guide commun...



L'outil Réhab

Accompagnement complémentaire
Bilans >>> Synthèse/propositions >>> Réévaluation

Pour qui ?	Les moyens ?
<ul style="list-style-type: none"> > 18-40 ans > Pas de phase aiguë > Une demande formulée par la personne 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture vers l'extérieur Remédiation Psychoéducation Accompagnement individuel / groupe

Réhabilitation par le logement

La réhabilitation par le logement vous permet d'appréhender la vie en autonomie au sein de logements composés d'espaces privés et collectifs au cœur de la cité Ebroïcienne.

Cet espace vous permet un accompagnement, un étayage et une évaluation associant les expertises sanitaires et médico-sociales, qui favorisent votre orientation dans des dispositifs adaptés.

La réhabilitation par le logement vous propose :



- ▶ de réaliser avec les équipes de l'unité de réhabilitation psychosociale un suivi et une évaluation de votre projet
- ▶ un accompagnement individualisé et adapté à vos besoins
- ▶ de faciliter votre accès au logement
- ▶ un accompagnement dans vos démarches d'accès aux droits et de développer votre autonomie dans la vie quotidienne

Contact :
07 71 27 04 39
rehabpsyparlelogement@abriasso.org



La réhabilitation psychosociale



Unité de Réhabilitation psychosociale
Ouvert tous les jours de la semaine
(Sauf week-end et fériés)
de 8h30 à 17h
Tél : **02 32 31 84 01**
Mail : equipe.rehab@nh-navarre.fr

PEC-ACC-INFO-015 V4 - Création et Conception : NHN/Benoît Dupuis - Dessin : Benoît Dupuis - août 2023

Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux informations contenues dans votre dossier médical en faisant une demande écrite auprès de l'établissement.
(cf site internet www.nh-navarre.fr)

Nouvel Hôpital de Navarre
62, route de conches - CS 32204 - 27022 Évreux cédex
www.nh-navarre.fr

Qu'est ce que la réhabilitation psychosociale ?

La **réhabilitation psychosociale** renvoie à un ensemble de procédés visant à aider les personnes souffrant de troubles psychiques à se rétablir, c'est-à-dire à obtenir un niveau de vie et d'adaptation satisfaisant par rapport à leurs attentes.

La réhabilitation repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi. Elle concerne différents champs de la personne : clinique (symptômes, traitements), fonctionnel (capacités cognitives, relationnelles, autonomie) et social (logement, gestion du budget, retour à l'emploi) et personnel.

Nous travaillons en équipe avec vous à partir de vos envies, vos ressources sur votre projet de rétablissement.

Les objectifs spécifiques :

- ▶ Renforcer votre pouvoir d'agir
- ▶ Renforcer vos compétences
- ▶ Réduire vos symptômes
- ▶ Développer vos compétences d'auto-soin et d'adaptation,
- ▶ Diminuer vos risques de rechute
- ▶ Soutenir vos démarches sociales
- ▶ Soutenir votre entourage
- ▶ Réduire la stigmatisation et de la discrimination

Comment ?

- ▶ Demandes directes de la personne, de la famille, ou d'associations de patients et/ou de famille avec ou sans orientation médicale
- ▶ Personnes suivies par le NHN et/ ou nos partenaires

Qui ?

Ce dispositif s'adresse aux personnes présentant des troubles psychiques principalement à partir de 18 ans.



Nos outils d'accompagnement

Rencontre et évaluation des besoins

- ▶ Bilan médical
- ▶ Bilans : infirmier, neuropsychologique ergothérapeutique, social et sport adapté
- ▶ Évaluation
- ▶ Élaboration du projet de vie avec la personne
- ▶ Orientation

Accompagnement personnalisé possible

- ▶ Remédiation cognitive et sociale
- ▶ Ateliers d'Éducation Thérapeutique, psychoéducation
- ▶ Activités psycho-thérapeutiques à visée de réhabilitation psychosociale (ateliers d'expression et/ou de créativité, accompagnements, sorties, visites, autonomisation)
- ▶ Entretiens médicaux, infirmiers et psychologiques
- ▶ Thérapie familiale
- ▶ Accompagnement social
- ▶ Activité sportive adaptée